

COMMUNE D'ANDERLECHT
Service de l'Urbanisme
Place du Conseil, 1
1070 BRUXELLES

V/Réf : 47218 (contact S. Dielens)
N/Réf. : AVL/ah/AND-2.138/s492
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ANDERLECHT. Rue du Gazouillis, 14. Demande de permis d'urbanisme portant sur la fermeture de la terrasse arrière de l'appartement situé au 2^e étage.

Suite à votre courrier du 15 décembre 2010 sous référence, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 5 janvier 2011.

En raison d'un manque de personnel, la C.R.M.S. n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection du site classé du Scheutbos, les travaux proposés seront à peine visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)